



L'Église orthodoxe polonaise appelle à ne pas précipiter l'autocéphalie de l'EOU, pour ne pas aggraver le schisme

L'Église orthodoxe polonaise a réaffirmé sa position, exprimée lors de son Concile épiscopal du 9 mai 2018.

L'octroi de l'autocéphalie à l'Église ukrainienne nécessite l'accord de toutes les Églises locales, tandis qu'une décision hâtive pourrait aggraver le schisme, prévient l'Église orthodoxe polonaise. C'est ce qu'affirme une lettre du secrétaire de la chancellerie de l'Église orthodoxe polonaise, Jerzy Dororzkiwicz, parvenue à RBK en réponse à une question sur la position de l'Église orthodoxe polonaise sur l'autocéphalie de l'EOU, informe le Département d'information de l'EOU.

Se référant à des passages des procès-verbaux des séances du Concile épiscopal de l'Église orthodoxe polonaise du 9 mai 2018, Jerzy Dororzkiwicz, écrit que « c'est l'Église-mère qui accorde l'autocéphalie uniquement après avoir reçu l'accord des primats de toutes les Églises locales . Des actes précipités pourraient aggraver le schisme en Ukraine. « A l'heure actuelle, la situation en Ukraine est telle que toutes les Églises orthodoxes doivent s'en préoccuper », est-il écrit dans la lettre.

Le représentant de l'Église polonaise informe « qu'il existe plusieurs églises schismatiques en Ukraine, qui doivent se repentir et revenir aux canons de l'Église orthodoxe. Alors seulement il sera possible de discuter de l'octroi de l'autocéphalie. »